

**Compte rendu du Conseil Municipal  
de la commune de Choux  
du 08 avril 2022**

Membres présents : MM. Josette PIERS, Françoise PERRIN, Michel RAMBERT, Pascal MICHEL, Anne BOUCARD, Laurent-MERMET AU LOUIS, Florine CHESNAIS, Marie-Noëlle HUMBERT, Jean-Louis MOULEYRE, Clément MERCIER, Paul POLIS.

Secrétaire de séance : M. POLIS Paul

Remarques préalables :

M. Paul Polis observe que lors du dernier conseil, les votes par pouvoir ont été distingués des autres. Cette anomalie ne doit pas être répétée, tous les votes sont égaux. Tout le monde en convient.

Mme Josette Piers demande le rajout d'une délibération : une ligne de trésorerie ou un prêt relais pour faire le joint en cas de besoin. Accepté à l'unanimité.

M. Clément Mercier ajoute un thème aux questions diverses : le « chantier participatif ».

**ORDRE DU JOUR** :

Approbation à l'unanimité du PV du conseil municipal du 25.02.2022

**Délibérations** :

1) Vote des budgets 2022 :

a) Budget général

Suite à la commission Finances du 25 mars, et après mise à jour selon les prévisions des dotations, les budgets proposés sont :

section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	183 808,00	183 808,00
Investissement	114 533,00	172 281,58
Reprise déficit clôture 2021	69 684,10	
Affectation résultat 2021		11 935,52
Total	184 217,10	184 217,10

**Vote du budget général : Abstention : 1, Pour : 10**

b) Budget eau

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	32 360,72	44 054,48
Reprise déficit clôture 2021	11 693,76	
Total	44 054,48	44 054,48
Investissement	149 750,97	45 000,00
Reprise excédent clôture 2021		104 750,97
Total	149 750,97	149 750 .97

**Vote budget Eau : Contre 0, Abstention 0, Pour 11**

## 2) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2022 :

Taux des communes voisines :

	Non bâti	Bâti
Viry 2021	31,30	43,19
Rogna 2022	60,28	43,58
Choux 2021	36,36	39,74

Pour information, à Choux, les taux n'ont pas bougé au minimum depuis 2003.

Il est proposé 1,5 point sur le bâti et rien sur le non bâti soit un nouveau taux :

$$39,74\% \times 1,5\% = 0,5961 \quad \text{d'où } 39,74 + 0,5961 = \underline{40,34\%}$$

A 40,34 % produit attendu : 38 565 €

Pour rappel : 2021 : 37 991 €

**Le conseil municipal, décide par 11 voix POUR :**

✓ D'augmenter la taxe foncière (bâti) à 40.34%

✓ De maintenir le taux de la taxe foncière (non bâti) : 36.36%,

## 3) **Prêt relais ou ligne de trésorerie**

La Caisse d'Epargne propose deux possibilités :

Une ligne de trésorerie, 35.000 € sur un an au taux de 0,80%, paiement trimestriel, frais de dossier de 100 €

ou

Prêt relais, 35.000 € sur 2 ans au taux de 1%, échéances trimestrielles, frais de dossier 100 €, remboursement anticipé sans frais ni pénalités.

La ligne de trésorerie donne plus de souplesse et à Choux,

**Vote : Contre 0, Abstention 1, Pour 10**

## 4) Défense Extérieure Contre l'Incendie : choix du prestataire,

Les offres :

Flore BTP Arbent	18.652,50 HT dont bâche 6.700
Petitjean	20.790 HT dont bâche 10.750
Basile TP Cortinovis	16.000 HT dont bâche 6.285
SNTP Montréal la Cluse	19.810 HT dont bâche 12.000
Alix Andrey Chassal	16.510 dont bâche 7.410
Grostabussiat Les Moussières	13.680 sans la citerne

Comment sera remplie la bâche ? à voir.

**Le choix se porte sur Alix Andrey. Vote : Pour 11**

## 5) TRAVAUX CIMETIERE : relevage des tombes : choix du prestataire,

Chantier : relevage de 3 tombes dans le carré n°3 pour y aménager le jardin du souvenir + les cases du columbarium.

Relevage des tombes : Société Comtet Oyonnax : prioritaire comme travaux.

Devis :

3.206,40 TTC avec inhumation des reliquaires

3.568,80 TTC avec crémation des reliquaires

Création d'un ossuaire dans le carré tombe 1

3.900 TTC avec inhumation

4.056 TTC avec crémation

**La solution avec crémation est retenue.**

Jardin du souvenir + columbarium : Société Granimond

surface en herbe mais cimenté sous les cases – offre de 8 plaques et d'un banc.

Réalisable pour l'automne 2022.

**La solution 15 cases est retenue.**

Devis :  
13.143,60 TTC

**Vote**

**Relevage des tombes et création ossuaire : Contre 0, Abstention 1, Pour 10**

**Création columbarium 15 cases : Contre 0, Abstention 2, Pour 9**

**Questions diverses**

- Syndicat des Ecollets : compte-rendu disponible en mairie.  
Prochaine réunion le 15 avril 2022.
  
- SICTOM : rapport 2021 : disponible en mairie.
  
- Courrier du département de l'Ain : carte scolaire : favorable au rattachement de notre commune à Arbent.
  
- Courrier de M. Millet, maire de Saint-Claude : les éoliennes.
  
- Renouvellement contrat de travail : M. Verchère Roger : le contrat est renouvelé pour un an (mai 2023).
  
- Habitat inclusif : une rencontre a eu lieu le 07/04/2022 avec un développeur de programme immobilier mandaté par le Conseil départemental du Jura.
  
- Chantier « participatif » est envisagé pour la rénovation du 2<sup>ème</sup> appartement communal.
  
- Eclairage public  
Depuis plusieurs mois, le sujet est en discussion... Il apparaît difficile de trouver un consensus à ce sujet
  
- Auberge  
Difficultés importantes. Une lettre recommandée avec accusé réception a été envoyée pour fin de contrat au 30/04/2022.



*Handwritten signature in blue ink.*